

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 05373

Numéro SIREN : 444 608 442

Nom ou dénomination : ENEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 21/03/2023 sous le numéro de dépôt 10806

**Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil de surveillance N°116
en date du 10 février 2023**

Du procès-verbal de la réunion du Conseil de surveillance d'Enedis en date du 10 février 2023, il a été extrait ce qui suit :

Constat de la prise d'effet des mandats des nouveaux membres du Conseil de surveillance, pour prendre acte

Le Président du Conseil de surveillance rappelle que compte tenu de l'échéance des mandats des représentants des salariés membres du Conseil de surveillance d'Enedis, une élection s'est tenue et le résultat des votes en date du 24 novembre 2022 a donné lieu à une nouvelle liste de représentants des salariés membres du Conseil de surveillance d'Enedis.

Il rappelle qu'à l'issue de ces élections le mandat de Messieurs Jean-Luc HOURDILLE et Christophe BEGUINET est arrivé à échéance le 11 janvier 2023.

Il félicite les trois membres qui ont été reconduits (Madame Isabelle CHEVALIER, Madame Laurence HOEFFLING et Monsieur Christophe VARGA) ainsi que les deux administrateurs nouvellement élus qui assistent à leur premier conseil. Il s'agit de Madame Marylène FAURE et de Monsieur Renaud PIOT-MAHYER.

Le Président rappelle que les mandats des représentants des salariés prennent effet à la date de la présente réunion du Conseil de surveillance et prendront fin à l'issue d'une période de 5 années, tel que prévu par les statuts.

Le Président du Conseil soumet donc au constat des membres du Conseil de surveillance la délibération n°1, concernant la nomination des nouveaux membres du Conseil de surveillance.

DELIBERATION n°1 : Constat de la prise d'effet du mandat des nouveaux membres du Conseil de surveillance, pour prendre acte

« Vu Les dispositions de l'Ordonnance n° 2014-948 du 20 août 2014 relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique,

Vu l'article 13 des statuts,

Vu les résultats de l'élection des représentants des salariés au Conseil de surveillance d'Enedis en date du 24 novembre 2022,

Le Conseil de surveillance constate la prise d'effet à ce jour du mandat des membres du Conseil de surveillance représentant les salariés d'Enedis, soit :

- Madame Laurence HOEFFLING
- Monsieur Christophe VARGA

- Madame Marylène FAURE
 - Madame Isabelle CHEVALIER
 - Monsieur Renaud PIOT-MAHYER. »
-

Le 16 mars 2023
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La Responsable du Département Juridique Corporate
Emmanuelle SALLES

